



Réf :  
Objet :

Colmar, le 17 février 2009

**Espace Autismes 68**  
13, rue Charles Sandherr  
68000 COLMAR

**Secrétariat**

Valérie ADOR  
Tél : 03 89 24 99 23  
Fax : 03 89 23 11 01  
[secretariat68@cra-alsace.net](mailto:secretariat68@cra-alsace.net)

**Equipe**

**pluridisciplinaire**  
Tél : 03 89 24 99 23  
[cra68@cra-alsace.net](mailto:cra68@cra-alsace.net)

**Médecins psychiatres**

Dr Ayman MURAD  
Dr Christian SCHAAL

**Psychologues**

Eric BIZET  
Aurélie FRITSCH  
Ann-Sylvie MAN  
Emmanuelle MERCKLING  
Emilie SCHAEFFER

**Infirmière**

Gisèle FRANCESCON-ROTA

**Aide-soignante**

Valérie WILHELM

**Psychomotricienne**

Anne-Laure EMERIT

**Site Internet**

<http://www.cra-alsace.net>

Compte rendu de la réunion 4 x 4  
**du vendredi 11 décembre 2009**

Thème abordé :

« La communication entre structures et professionnels lors d'un transfert de la personne avec autisme »

La thématique abordée ce jour fait suite à un questionnaire élaboré par l'équipe du CRA et également présenté au réseau inter-établissements.

L'idée portée par ce questionnaire est de réfléchir en pluridisciplinarité aux forces et aux difficultés ressenties et vécues lors d'un transfert d'une personne avec autisme d'un service à un autre au sein d'une même structure, d'une structure à une autre, du milieu médico-social au milieu sanitaire général ou psychiatrique.

Le questionnaire a été proposé à l'ensemble des professionnels du réseau, afin de relever les pratiques actuelles sur l'organisation dans le cadre du transfert de la personne.

Il a également servi de base de travail au réseau composé des directeurs et de chefs de services d'établissements médico-sociaux et sanitaires.

A l'issue de cette rencontre, un groupe de travail multi-structures a été composé pour tenter d'élaborer un outil pouvant servir de base commune de travail pour faciliter l'adaptation des personnes, personne avec autisme et accompagnants.

Les réflexions du réseau 4/4 seront mises à disposition de ce groupe de travail.

**Les points forts des transferts relevés à la suite du questionnaire :**

- La préparation de la sortie de l'établissement de la personne est un point fort et un moment important pour cette dernière et les professionnels. Le fait d'apporter son aide à l'autre pendant parfois plusieurs années lie les personnes avec autisme à leurs aidants. Etre professionnel n'enlève en rien ce que l'on peut apporter dans la relation à l'autre : confiance, empathie, lien parfois affectif. Certains résidents n'ont que peu de famille et peuvent transférer leurs affects vers l'aidant. Les départs sont signifiés par une explication à l'oral pour la personne avec autisme, des journées de rencontre avec la nouvelle équipe et les



nouveaux locaux, et par une fête d'adieu puis de bienvenue avec l'ensemble des professionnels et résidents.

- L'échange des informations entre l'équipe qui accueille et celle qui a connu la personne, entre accompagnants référents provenant des deux structures est un point qui apporte beaucoup de satisfaction. La qualité de l'échange des informations, tient compte des liens de confiance établis entre les deux personnes référentes. Si les personnes se connaissent, davantage d'informations seront données. L'importance du lien humain entre professionnels est relevé de nombreuses fois.
- De nombreux professionnels ont notifié l'importance des journées de contact pour la personne et sa nouvelle équipe d'accompagnants. Certains établissements libèrent le référent de la personne de quelques heures à une journée pour accompagner la personne dans la nouvelle structure tout en favorisant l'échange direct entre les professionnels. Le fait de partager une journée complète permet d'aborder des questions d'ordre pragmatique souvent oubliées lors de réunions plus formelles. La discussion se poursuit sur l'idée d'une journée de contact que le référent de la nouvelle structure passerait dans l'ancienne structure pour cerner la façon dont l'accompagnement a été mis en place.

#### **Les points à améliorer pour favoriser une meilleure adaptation de la personne :**

- Le manque d'accès direct aux informations médicales pour les professionnels du médico-social est souvent pointé. En découle une difficulté dans la prise en charge car avoir uniquement un diagnostic ne suffit pas pour prendre en compte la globalité des possibilités de la personne avec autisme. Ce manque d'informations sur le domaine spécifique aux soins et aux traitements implique de manquer de repérer les effets secondaires pouvant provenir d'un des médicaments de la personne. Il arrive également qu'aucune information médicale ne soit disponible si la structure ne dispose pas de temps médical.
- Plusieurs professionnels souhaiteraient que, suite à des journées temporaires d'essai (2 à 3 journées différées), soit envisagé un séjour d'essai de 2 semaines afin d'avoir la certitude que l'accompagnement proposé et le fonctionnement du service conviennent parfaitement à la personne. Il est évident que ce souhait paraît être « idéal » mais les spécificités autistiques, particulièrement la résistance aux changements, n'apportent jamais de certitudes quant au temps dont aura besoin la personne pour s'habituer à son nouvel environnement.
- Concernant les données personnelles, il est souhaité avoir des informations sur la configuration familiale (génogramme) afin de pouvoir mieux cerner la place de la personne au sein de sa famille et de son histoire.



- Les outils de transfert d'informations font souvent état de la problématique de la personne. Citer les points forts de celle-ci permettrait à l'équipe d'aborder la personne avec un regard d'autant plus positif.

#### Les difficultés relevées :

- Il arrive fréquemment que certaines informations soient divulguées afin de ne pas engendrer de crainte dans l'équipe qui accueille la personne avec autisme présentant des troubles du comportement. Certains professionnels pensent que le fait de donner trop d'informations sur le fonctionnement de la personne risque de fausser la rencontre entre cette dernière et l'équipe qui l'accueille. Il est fort intéressant de pouvoir aborder l'autre sans forcément tout connaître de lui, afin de lui permettre de prendre une place différente de celle qu'il avait antérieurement. Cela n'enlève en rien l'importance de prendre rapidement connaissance des données diagnostiques, fonctionnelles, médicales, éducatives de l'histoire de la trajectoire de la personne. Par contre, l'utilisation de méthodes éducatives spécifiques par l'encadrant devra être mise en pratique dès la première rencontre pour ne pas mettre la personne avec autisme en situation de communication difficile.
- Les liens humains, que ce soit par rencontres ou par téléphone, fonctionnent efficacement avant et pendant le transfert de la personne. Par contre, ces liens s'essoufflent rapidement ce qui pose des difficultés à l'équipe qui accueille la personne. Il arrive souvent que la personne avec autisme montre une bonne adaptation les premières semaines, le temps de prendre les repères du nouveau service et de son fonctionnement. La nouveauté peut donner la sensation d'une certaine stabilité de la personne qui après avoir pris ses marques peut retrouver les comportements défaits antécédents à son arrivée ou au contraire en créer de nouveaux.
- Les informations transmises à l'équipe accueillante peuvent faire l'objet d'une réunion de service. De ce fait, seuls les professionnels présents auront accès à ce qui est dit. Ces informations qui sont souvent relatées de façon synthétique dans le dossier de la personne, peuvent être lues, mais ne le sont pas toujours et risquent d'être oubliées. Les freins aux changements font parti de la spécificité autistique mais se retrouvent également au sein de certaines personnalités, voir d'équipes. Les professionnels expriment une difficulté à consulter le dossier administratif ou médical puisque celui-ci est souvent rangé à l'administration sans accès direct.
- Les outils de communication de la personne avec autisme ne sont pas facilement transférables d'une équipe à une autre. Cela est en lien avec la formation des professionnels à la méthode spécifique et de la façon dont la structure ou le service qui accueille fonctionne. Même si les équipes sont formées à une méthode identique dans les deux structures, la mise en oeuvre pratique peut être différente. L'utilisation des pictogrammes par exemple peut varier d'une structure à l'autre. Ceci s'étaye par le fait que l'établissement au complet utilise une base de données bien précise de



pictogrammes leur permettant une utilisation sur une longue durée, en fonction de l'orientation de la personne avec autisme dans ce même établissement, faite en fonction de l'âge.

- Tous les participants s'accordent sur l'idée de créer une fiche succincte en cas d'hospitalisation en urgence.

En ce qui concerne l'idée d'élaborer un outil commun aux divers établissements de type « trajectoire de vie » paraît intéressante et réalisable pour la plupart des professionnels. Par contre, ils questionnent le risque de perte d'identité des établissements et des pratiques. Tout harmoniser pourrait ternir la richesse de la diversité des regards des différentes structures à travers leurs histoires et leurs approches.

L'ensemble des professionnels s'accordent sur la possibilité d'avoir un outil qui soit commun aux enfants comme aux adultes, à la condition qu'il soit évolutif et comporte des feuillets spécifiques aux différents âges. Cet outil pourrait relater l'évolution de la personne dans ses capacités d'autonomie, dans ses intérêts, dans ses capacités cognitives, psychomotrices, etc.

## DIVERS :

- Je vous rappelle que tous les comptes-rendus de réseau sont disponibles sur le site internet du CRA : [www.cra-alsace.net](http://www.cra-alsace.net)

Vous y trouverez le compte-rendu du réseau inter-établissement sur la même thématique.

- **Jeudi 17 juin 2010 :**

*Colloque organisé par le CRA Pôle Adultes 68 à la Préfecture du Haut-Rhin à Colmar.*

La journée permettra d'entendre dans un premier temps le **Prof. Jacqueline Nadel** qui traitera des « **Les apprentissages tout au long de la vie** ».

Jacqueline Nadel est directeur de recherche CNRS. Elle est spécialiste du développement de l'imitation et de l'émotion chez le jeune enfant et l'enfant avec autisme. Ses recherches s'insèrent dans un cadre interdisciplinaire où s'articulent en particulier la robotique épigénétique, le développement humain et les neurosciences cliniques.

Dans un second temps, nous aurons le plaisir de rencontrer le **Dr Jacques Constant** qui nous présentera « **Permis de conduire en pays autiste** ».

Il est Psychiatre Honoraire des Hôpitaux après avoir été de très nombreuses années Chef de Secteur de Pédopsychiatrie à Chartres (Eure et Loir). Il est membre du Comité National de Réflexions et de Propositions sur l'Autisme. Il a créé à Chartres il y a une dizaine d'années La Maison des Autistes (Dispositif d'accueil pour les 14 à 24 ans) où il a intégré plusieurs types d'approches cliniques et institutionnelles.



Avec beaucoup d'humour et en utilisant le code de la route, le docteur Jacques Constant nous présente « le permis de se conduire en pays autiste ». Son travail de contextualisation est nourri d'études de cas, de contextes historiques et de l'évolution des mentalités autour de la problématique de l'autisme, une nouvelle « culture » autiste en émerge mais il faut en obtenir son permis de conduire.

Dans notre monde la conduite accompagnée est obligatoire pour les autistes.

Les autistes ont besoins d'accompagnants pour qu'on leur enseigne les codes sociaux, il faut les relier aux choses, les aider à mettre en place les connexions, un comportement appris dans un contexte donné ne sera pas toujours transférable dans une autre situation.

**Les fiches d'inscription vous seront distribuées lors de notre prochaine rencontre et jointes au prochain compte-rendu. Il n'y a que 200 places disponibles, ce sera donc la rapidité d'inscription qui primera.**

Les repas seront libres.

En ce qui concerne le stationnement, un parking souterrain « parking du champ de Mars » est proche du lieu de colloque.

• **Vendredi 18 juin 2010 :**

*2<sup>ème</sup> journées Inter-Réseaux du CRA 68 au CH de Rouffach, salle 17/2*

Les repas seront pris au self du Centre Hospitalier de Rouffach.

A cette occasion, je vous invite à vous porter volontaire pour créer un petit groupe de travail qui présentera le travail du réseau 4/4 pour l'année 2009 ainsi qu'une synthèse sur la thématique de la communication autour de la personne avec autisme lors de son transfert. Des informations complémentaires vous seront apportées lors de notre prochaine rencontre ou lors du prochain compte-rendu. Je vous remercie d'avance pour votre investissement et votre collaboration qui sera, je le souhaite, à la hauteur de la dynamique de votre réseau.

• **Prochaine rencontre Vendredi 05 Mars à la salle de la MAS du CH de Rouffach de 14h à 17h**

Nous réfléchissons ensemble sur le thème :

**« Comment poser et faire admettre les limites nécessaires à la vie de groupe à une personne avec autisme ? »**

Les professionnels de la MAS de Turckheim nous présenteront une étude de cas qui nous permettra dans un second temps de nous regrouper en petits groupes pour réfléchir aux pratiques déjà tentées ou aux idées novatrices. Bien entendu, d'autres participants peuvent présenter leurs réflexions, leurs questionnements, leurs recherches théoriques.